ELLE SERA ENTÉRINÉE LORS DE LA VISITE DE JEAN-MARC AYRAULT

La feuille de route de Sellal aux investisseurs français

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal souhaite un engagement plus important des investisseurs français. Jeudi, au terme de sa visite, Jean-Pierre Raffarin a indiqué que «la feuille de route» des projets futurs sera discutée lors de la venue de Jean-Marc Ayrault à Alger.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Alger ouvre grandes les portes aux industriels français. Une injonction plus qu'une invitation, à en croire Jean-Pierre Raffarin.

L'envoyé spécial du président français chargé des relations économiques avec l'Algérie a révélé, jeudi, que Abdelmalek Sellal lui a soumis une véritable «feuille de route».

«Le Premier ministre nous a fixé une feuille de route, d'ici la visite de Jean-Marc Ayrault au mois de décembre. Il nous a signalé plusieurs pistes importantes. Tout ce qui touche notamment à l'agro-industrie. Nous allons nous mobiliser pour que des partenaires importants présentent des projets significatifs», a indiqué l'ancien Premier ministre français au terme d'un point de presse animé avec le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounès.

Outre l'agroalimentaire, le gouvernement algérien souhaite que les entreprises françaises s'impliquent dans les secteurs du logement social, des équipements de santé et des infrastructures portuaires. Raffarin n'a pas hésité à annoncer la réponse de la partie française : vous aurez tout, mais il faut faire vite, «très vite». «Les deux gouvernements veulent multiplier les projets de coopération. Ce qui est clair, c'est qu'il faut aller très vite dans un monde où la vitesse est un élément très important du développement.» Sur un ton solennel, le représentant du président de la République française — pays qui compte 3,23 millions de chômeurs — annonce que les futurs projets ont pour objectif de créer des emplois.

«Nous sommes très motivés avec cette perspective de créer de l'emploi puisque les efforts que nous développons ont un objectif économique et social pour créer de l'emploi, ici, en Algérie sur des projets partagés et avec des perspectives de développement durable pour notamment la jeunesse algérienne.»

Pour sa part, Amara Benyounès a laissé entendre que tous les litiges ont été réglés à l'occasion de la visite de l'envoyé spécial du président français chargé des relations économiques avec l'Algérie «Les dossiers avancent bien. Mais le potentiel entre des relations économiques est extrêmement important et nous devons aller plus loin que ce que nous avons déjà réalisé (…)

Photo : NewPress

Jean-Pierre Raffarin et Amara Benyounès lors d'un point de presse.

Tous les dossiers de coopération économique et industrielle algéro-française avancent bien, alors que l'ensemble des problèmes liés à ces dossiers et qui étaient en cours de règlement ont trouvé leur règlement aujourd'hui.» Le ministre algérien ne donnera aucune indication sur les «problèmes».

Une chose est sûre, à quelques mois de l'élection présidentielle, l'appel du pied d'Alger à Paris est éminemment politique.

T. H.

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

Sécuriser la qualité des médicaments vétérinaires

Si l'Algérie ne souffre pas encore d'un grand problème de contrefaçon dans les médicaments vétérinaires comparativement à d'autres pays, la menace persiste avec le développement de la production animalière nationale. Le séminaire interrégional Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA) des pays membres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), a clôturé ses travaux ce jeudi, à Alger.

En prenant la parole, la représentante de la direction générale de cette organisation, Elisabeth Erlacher, qui a rappelé la menace que représentent les médicaments et produits vétérinaires contrefaits sur la santé animalière et par conséquent celle des consommateurs, a annoncé des mesures arrêtées à l'occasion de cette rencontre pour renforcer la lutte contre ce phénomène. L'approche, la plus prisée, étant celle de la formation des vétérinaires, selon ses indications. Les travaux de ce séminaire ont également été achevés sur des propositions, à l'exemple de celle du représentant de l'OIE pour la région Afrique du Nord, Rachid Bouguedour, qui a soutenu l'idée de mettre le médicament sous contrôle des vétérinaires et non pas des éleveurs. Même si ce dernier pense que l'Algérie, comme le Maroc et la Tunisie ne souffrent pas encore d'un grand problème de contrefaçons des médicaments et produits vétérinaires, d'autres experts présents lors de la rencontre n'excluent pas la menace avec le développement de la production animalière dans le Nord africain.

De son côté, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri, a réaffirmé la détermination de ses services à poursuivre la lutte contre ce phénomène, rappelant qu'il a été procédé en 2013, à la vaccination de 19,5 millions de têtes ovines en plus de l'éradication de certaines maladies animales graves, telles que la peste équine et la fièvre aphteuse dont la ressource animale algérienne a été épargnée suivant le constat de l'OIE pour l'année 2013.

M. M.

IL SERA DÉLIVRÉ AUX COMMERÇANTS D'ALGER POUR UNE PHASE PILOTE AVANT D'ÊTRE GÉNÉRALISÉ

Le registre du commerce électronique sera mis en service dès janvier 2014

C'est la dernière ligne droite avant la généralisation du registre du commerce électronique, projet vieux de plusieurs années déjà. Les registres du commerce délivrés par la Wilaya d'Alger à partir de janvier prochain porteront une puce électronique pour une période d'essai de neuf mois avant d'être remplacés par des cartes intelligentes.

C'est ce qu'a annoncé le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, avant-hier, jeudi, en marge d'une réunion avec les cadres du Centre national du Registre du commerce (CNRC) tenue au siège de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) aux Pains-Maritimes. Pour ce faire, le CNRC a signé une convention avec l'Entreprise nationale des systèmes informatiques (ENSI). «Tous les registres du commerce que délivrera la Wilaya d'Alger à partir du 2 janvier 2014 porteront une puce électronique. Il s'agit du document actuel, de format papier, qui sera doté d'une puce. Mais, après une période d'essai, ils seront remplacés par des cartes et ce, à travers tout le territoire national», a déclaré M. Benbada.

La mise en service de ce registre du commerce électronique, dont le ministère s'attelle à élaborer le cadre réglementaire qui détermine la nouvelle forme de ce document devant contenir toutes les informations relatives à l'entreprise et à son propriétaire, permettrait, selon M. Benbada, d'alléger les procédures d'obtention de ce document et de mieux contrôler les opérations de contrôle des activités commerciales.

L'opération, lancée conjointement avec le département de la poste et des technologies de l'information et de la communication, intervient en vertu d'un montage financier associant le CNRC (19 millions de DA) et le Fonds d'appropriation des usages et du développement des technologies de l'information et de la communication (30 millions de DA). Dans le même contexte, le ministre du Commerce, qui s'est exprimé lors d'une conférence de presse, a annoncé que son département compte limiter la durée de validité du registre du commerce pour les grossistes, comme c'est le cas pour les importateurs, les détaillants étrangers.

Le ministre n'a pas précisé cette durée de validité mais, il a laissé entendre que cela serait entre 3 et 5 ans. Il a également fait le bilan de l'opération d'éradication des commerces informels lancés il y a bientôt une année et demie.

Près de 850 sites ont été ainsi éradiqués et une bonne partie des commerçants qui exerçaient à travers ces sites ont été réintégrés dans les circuits légaux grâce à la mise en service de dizaines de nouvelles infrastructures.

L. H.

TAXI-WAKF

L'expérience bientôt élargie à d'autres wilayas

L'expérience Taxi-Wakf pourrait être élargie à au moins quatre wilayas. L'entreprise dotée actuellement de 28 véhicules à Alger verra son parc atteindre les 40 taxis en attendant d'atteindre une centaine de véhicules en circulation sur tout le territoire national.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Si elle ne fait pas encore de bénéfices, la société Trans-Wakf n'est pas pour autant déficitaire. En mettant à la disposition de chauffeurs au préalable formés, des véhicules à usage de taxi, ladite entreprise créée par le ministère de tutelle et la Banque d'Algérie a pour objectif premier de créer des postes d'emploi.

Les chauffeurs qui y sont employés perçoivent un salaire égal au SNMG et doivent s'assurer de faire une recette égale à 2 500 dinars par jour qu'ils versent à l'entreprise. Toute somme supplémentaire leur revient systématiquement. En recevant la visite du ministre des Affaires religieuses jeudi, les travailleurs de Trans-Wakf ont eu l'occasion d'exposer les difficultés auxquelles ils font face. Ils se plaignent de la vétusté des véhicules et disent souhaiter voir le plafond exigé quotidiennement revu à la baisse.

Ghoulamallah, qui les a écoutés, a demandé au conseil d'administration de l'entreprise de prendre en charge les inquiétudes des travailleurs.

Pour Ghoulamallh, le challenge est de sauvegarder les équilibres financiers de l'entreprise et de sauvegarder les emplois. Il a fait part du projet d'augmenter le nombre de véhicules dont dispose cette société à 40 taxis d'ici à la fin de l'année. Il n'est pas exclu que d'autres wilayas voient un projet similaire y être implanté. Constantine, Oran et Aïn Temouchent ont déjà fait part de leur intérêt. En élargissant son activité aux autres wilayas, Trans-Wakf peut atteindre un bénéfice de 200 millions de dinars, selon la directrice générale de la société qui considère que les objectifs «sociaux» de l'entreprise étaient atteints en assurant du travail et la société a formé de nombreux jeunes formés en collaboration avec la Direction des transports de la wilaya d'Alger.

La directrice de Trans-Wakf a profité de l'occasion pour lancer un appel aux opérateurs économiques, plus particulièrement les concessionnaires à faire des dons de véhicules pour contribuer au développement durable, à l'absorption du chômage et à la création de postes d'emploi.

Les véhicules utilisés par les chauffeurs ont en effet été acquis grâce aux fonds du Wakf. Des fonds qui, selon le ministre du secteur, commencent à être rentables après avoir été longtemps non rentables.

N. I.